

**Commission** : Conseil de l'UE des ministres de l'environnement

**Problématique** : « Blue New Deal 2024 » : Comment assurer la protection des cours d'eau et aquifères et couvrir les besoins en eau de l'UE et du continent européen ?

**Auteur** : France

La France, présidée par Son Excellence le Président Emmanuel Jean-Michel Frédéric Macron depuis 2017 sous la bannière de Renaissance, en tant que nation phare de l'Union européenne, s'engage pleinement dans les efforts visant à relever les défis environnementaux auxquels l'Union européenne est confrontée. En réponse à ces défis, la France a intensifié ses efforts pour protéger ses ressources en eau. Elle a investi plus de 500 millions d'euros par an dans la gestion de l'eau et a adopté des politiques visant à réduire la pollution et à restaurer les écosystèmes aquatiques. De plus, environ 18% des terres agricoles françaises sont actuellement engagées dans des pratiques agricoles respectueuses de l'eau, comme l'agriculture biologique. La problématique qui nous est présentée, intitulée « Blue New Deal 2024 », requiert une réflexion sérieuse et des actions concertées pour assurer la protection des cours d'eau et aquifères tout en répondant aux besoins en eau de l'UE et du continent européen.

L'Union Européenne a judicieusement convoqué ce conseil des ministres de l'environnement dans le but de relancer la coopération en matière de politiques de préservation et de protection des ressources en eau. En Europe, la croissance démographique et les activités humaines entraînent une pression croissante sur les réserves d'eau douce. Il est impératif d'associer à cette initiative les pays frontaliers de l'UE, qui partagent des ressources en eau avec elle et sont confrontés aux mêmes menaces, telles que la détérioration de la qualité de l'eau et les effets du réchauffement climatique. Les enjeux liés à la protection des cours d'eau et aquifères sont multiples et complexes pour la France. Notre pays possède un riche patrimoine hydrographique, mais il est également exposé aux conséquences néfastes de la surexploitation, de la pollution et du changement climatique. Les périodes de sécheresse de plus en plus intenses et fréquentes dans certaines régions et les épisodes de pluies intenses dans d'autres mettent en évidence la nécessité d'une gestion efficace et équilibrée de nos ressources en eau. Selon les données du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire, environ 17% des nappes phréatiques françaises sont surexploitées, soulignant ainsi l'ampleur du problème dans certaines régions.

La France adhère pleinement aux principes énoncés dans la Convention des Nations unies sur l'eau et la Convention de Ramsar sur les zones humides. De même, elle réaffirme son engagement envers les objectifs de développement durable des Nations unies, en particulier l'Objectif 6 visant à garantir la disponibilité et la gestion durable de l'eau et de l'assainissement pour tous. Une approche collaborative et intégrée pour garantir la durabilité de nos ressources en eau est nécessaire. En tant que membre de l'UE, la France soutient activement les initiatives visant à promouvoir une gestion durable des bassins hydrographiques et une utilisation efficace de l'eau à l'échelle européenne. Notre pays a déjà mis en place une série de mesures pour répondre aux défis, notamment la ratification de la Directive-Cadre sur l'Eau (DCE) de l'UE en 2000, qui vise à atteindre un bon état écologique et chimique des eaux d'ici 2027. La France a également soutenu l'adoption de la Stratégie pour la Gestion Durable des Ressources en Eau en 2007, démontrant ainsi son engagement en faveur de la préservation des ressources en eau et de la protection des écosystèmes aquatiques.

La France proposera pendant les débats une série de solutions novatrices et de projets concrets pour répondre aux défis liés à l'eau.

Tout d'abord, la France proposera de renforcer la coopération entre les États membres de l'UE et les États adjoints, les acteurs de l'industrie maritime et les communautés locales pour mettre en œuvre des mesures visant à protéger les écosystèmes marins et à promouvoir une économie bleue durable, notamment avec les pays d'Europe du sud tels que la Grèce, l'Italie, le Portugal, Chypre et l'Espagne, avec lesquels nous partageons la Méditerranée.

La France continuera à encourager le développement de l'agroécologie dans le cadre de la Politique Agricole Commune (PAC). Les agriculteurs français bénéficieront encore des subventions pour l'adoption de pratiques agricoles économes en eau, telles que l'irrigation au goutte-à-goutte et la mise en place de zones tampons le long des cours d'eau. La France continuera à soutenir les agriculteurs dans la transition vers des pratiques agricoles durables qui favorisent une utilisation plus efficace de l'eau.

En parallèle, la France explorera l'utilisation de technologies innovantes, comme les capteurs intelligents et les drones, pour optimiser l'irrigation et cartographier les besoins en eau des cultures.

De plus, des investissements significatifs seront alloués à des projets d'infrastructure verte, tels que la restauration des zones humides et la création de bassins de rétention des eaux pluviales, visant à améliorer la gestion de l'eau et à préserver les écosystèmes aquatiques.

Des moyens seront aussi fléchés vers la réutilisation des eaux prélevées dans le secteur de la production d'électricité (49 % du volume total prélevé en 2019), en circuit court pour l'irrigation, ou même en circuit long, en rechargeant les ressources en eaux souterraines ou les zones humides.

Enfin, La France mettra en œuvre des programmes de sensibilisation et d'éducation pour promouvoir une gestion responsable de l'eau auprès du grand public.

En conclusion, la France réaffirme son engagement indéfectible envers la protection des cours d'eau et aquifères, tout en soulignant l'importance d'une approche coopérative et coordonnée au niveau européen. Notre pays reste résolument attaché aux valeurs de solidarité et de responsabilité partagée dans la gestion des ressources naturelles. En tant que nation europhile, la France est prête à jouer un rôle actif dans la réalisation des objectifs ambitieux du "Blue New Deal 2024" pour un avenir durable et résilient pour tous.